



Rapport trimestriel sur la qualité des actifs au 31 mars 2024

Instruction n° 2022-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution

Le présent rapport relatif à la qualité des actifs de MMB SCF est établi, en application des dispositions de l'instruction n° 2012-I-04 de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, sur la base des données disponibles à la date du 31 mars 2024.

Paris, le 14 mai 2024

Bertrand Robequain
Directeur Général Délégué MMB SCF

I – Prêts garantis

Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :

Type de garantie	Capital restant dû	Montant éligible au refinancement
Prêts hypothécaires	2 972 025 521,26	2 961 375 284,50
• Montant des prêts pour lesquels la quotité de refinancement est le capital restant dû	2 799 286 260,50	2 799 286 260,50
• Prêts relevant de l'article R 513-1 II. 1 dont la quotité éligible au refinancement représente 80 % de la valeur des biens apportés en garantie	172 739 260,76	162 089 024,00

Le portefeuille de couverture de MMB SCF est constitué de prêts issus de l'activité de regroupement de crédits hypothécaires de My Money Bank. Il n'existe aucune créance en défaut dans le portefeuille apporté en garantie.

Le portefeuille de couverture au 31 mars 2024 est constitué de 28 313 créances avec un encours total de 2 972 025 521 euros.

Répartition des encours (€)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 25 000[53 675 765,57	1,81%	5 254	18,56%
[25 000 ; 50 000[134 158 912,63	4,51%	3 581	12,65%
[50 000 ; 75 000[228 922 281,71	7,70%	3 663	12,94%
[75 000 ; 100 000[300 626 663,10	10,12%	3 447	12,17%
[100 000 ; 150 000[712 561 365,63	23,98%	5 772	20,39%
[150 000 ; 200 000[552 562 318,50	18,59%	3 207	11,33%
[200 000 ; 250 000[350 101 674,49	11,78%	1 574	5,56%
[250 000 ; 300 000[213 436 214,98	7,18%	785	2,77%
[300 000 ; 350 000[144 503 982,36	4,86%	449	1,59%
[350 000 ; 400 000[73 053 806,16	2,46%	196	0,69%
[400 000 ; 450 000[58 119 825,45	1,96%	137	0,48%
[450 000 ; 500 000[37 913 910,25	1,28%	80	0,28%
>= 500 000	112 388 800,43	3,78%	168	0,59%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Le portefeuille de couverture est majoritairement constitué de prêts à taux fixe.

Type Taux d'intérêts	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Taux Fixe	2 827 301 677,43	95,13%	23 000	81,23%
Taux Variable	140 057 553,44	4,71%	5 200	18,37%
Autre	4 666 290,39	0,16%	113	0,40%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Les prêts ont été octroyés il y a 4,13 ans en moyenne.

Ancienneté de l'octroi du prêt (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
0- 1 an	201 792 467,37	6,79%	1 265	4,47%
1- 2 ans	485 751 761,09	16,34%	2 716	9,59%
2 - 3 ans	693 215 447,45	23,32%	4 128	14,58%
3- 4 ans	440 921 889,28	14,84%	3 040	10,74%
4- 5 ans	349 887 737,18	11,77%	2 785	9,84%
5- 6 ans	238 381 508,45	8,02%	2 164	7,64%
6- 7 ans	152 578 600,59	5,13%	1 646	5,81%
7- 8 ans	97 973 444,71	3,30%	1 280	4,52%
8- 9 ans	82 527 994,57	2,78%	1 294	4,57%
9- 10 ans	45 346 870,67	1,53%	881	3,11%
> 10 ans	183 647 799,90	6,18%	7 114	25,13%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Les biens hypothéqués sont localisés en France métropolitaine.

Répartition par région	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Auvergne-Rhône-Alpes	318 701 805,19	10,72%	2 771	9,79%
Bourgogne-Franche-Comté	88 979 815,48	2,99%	1 142	4,03%
Bretagne	136 339 332,81	4,59%	1 633	5,77%
Centre-Val-de-Loire	80 768 722,20	2,72%	1 062	3,75%
Grand-Est	199 452 552,34	6,71%	2 304	8,14%
Hauts-de-France	304 590 331,35	10,25%	3 591	12,68%
Ile-de-France	561 985 086,67	18,91%	3 580	12,64%
Normandie	122 465 180,18	4,12%	1 486	5,25%
Nouvelle-Aquitaine	300 180 866,04	10,10%	3 168	11,19%
Occitanie	324 107 448,56	10,91%	3 102	10,96%
Pays de la Loire	165 150 913,63	5,56%	1 898	6,70%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	369 303 466,81	12,43%	2 576	9,10%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Au 31 mars 2024, le poids des 10 plus grandes expositions apportées en garantie est de 0,44%

	Encours (€)	% / Total
Top 10 des expositions	13 013 812,73	0,44%

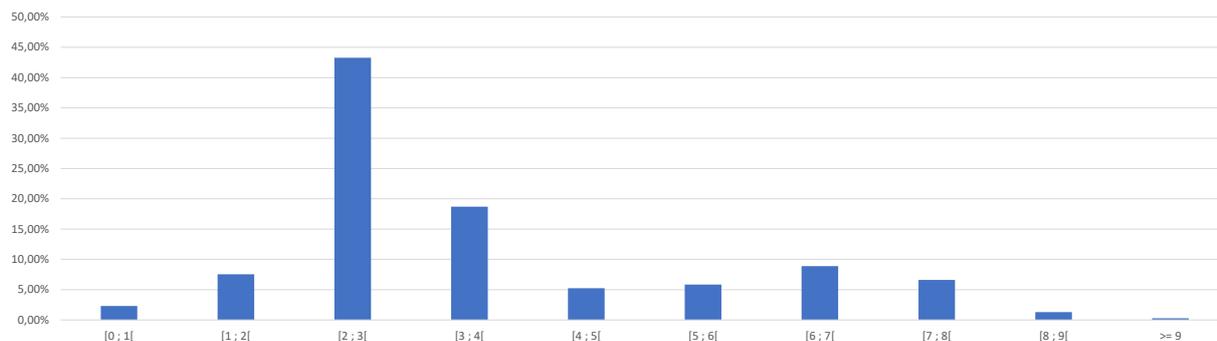
La durée de vie résiduelle moyenne pondérée du portefeuille de couverture au 31 mars 2024 est de : 17,36 années.

Durée de vie résiduelle (en années)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
< 1 an	3 447 232,19	0,12%	1 434	5,06%
1- 2 ans	8 269 818,88	0,28%	921	3,25%
2 - 3 ans	14 144 268,00	0,48%	905	3,20%
3- 4 ans	19 822 435,36	0,67%	928	3,28%
4- 5 ans	27 058 538,71	0,91%	917	3,24%
5- 6 ans	30 610 106,04	1,03%	864	3,05%
6- 7 ans	43 067 981,02	1,45%	988	3,49%
7- 8 ans	52 194 345,41	1,76%	960	3,39%
8- 9 ans	65 664 635,30	2,21%	1 081	3,82%
9- 10 ans	81 910 246,64	2,76%	1 172	4,14%
10- 11 ans	90 761 691,77	3,05%	1 140	4,03%
11- 12 ans	110 288 948,40	3,71%	1 200	4,24%
12- 13 ans	136 656 173,61	4,60%	1 299	4,59%
13- 14 ans	130 984 193,75	4,41%	1 222	4,32%
14- 15 ans	119 162 147,66	4,01%	1 096	3,87%
15- 16 ans	135 332 156,85	4,55%	1 113	3,93%
16- 17 ans	149 707 506,69	5,04%	1 147	4,05%
17- 18 ans	172 018 191,82	5,79%	1 217	4,30%
18- 19 ans	169 668 754,64	5,71%	1 117	3,95%
19- 20 ans	157 712 112,48	5,31%	1 077	3,80%
20- 21 ans	200 867 306,05	6,76%	1 227	4,33%
21- 22 ans	244 333 392,87	8,22%	1 324	4,68%
22- 23 ans	373 344 014,74	12,56%	1 829	6,46%
23- 24 ans	311 328 028,24	10,48%	1 456	5,14%
24- 25 ans	123 671 294,14	4,16%	679	2,40%
> 25 ans	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Au 31 mars 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré des créances mises en garantie est de 2,85%

Taux d'intérêts (en %)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 1[20 712 001,39	0,70%	653,00	2,31%
[1 ; 2[272 502 987,30	9,17%	2 139,00	7,55%
[2 ; 3[1 809 678 748,58	60,89%	12 254,00	43,28%
[3 ; 4[480 928 178,06	16,18%	5 292,00	18,69%
[4 ; 5[140 993 765,41	4,74%	1 487,00	5,25%
[5 ; 6[106 717 235,36	3,59%	1 657,00	5,85%
[6 ; 7[77 721 053,64	2,62%	2 519,00	8,90%
[7 ; 8[55 443 506,07	1,87%	1 870,00	6,60%
[8 ; 9[6 602 201,66	0,22%	364,00	1,29%
>= 9	725 843,79	0,02%	78,00	0,28%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Répartition des taux d'intérêts (%)



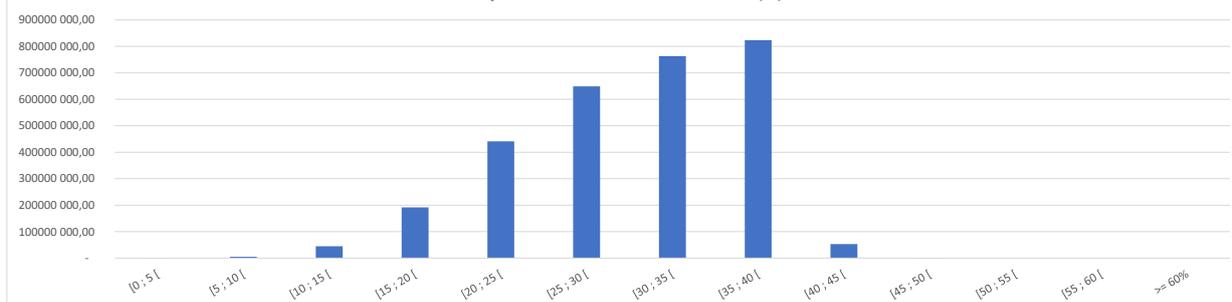
La quasi-totalité des créances du portefeuille de couverture est remboursée sur la base d'une fréquence mensuelle.

Fréquence de paiement	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Mensuelle	2 971 913 185,87	100,00%	28 304	99,97%
Trimestrielle	55 357,85	0,00%	7	0,02%
Annuelle	56 977,54	0,00%	2	0,01%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Au 31 mars 2024, le taux d'endettement moyen à l'octroi des clients du portefeuille de couverture s'élève à 30,28%

Taux d'endettement (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 5 [101 662,68	0,00%	3	0,01%
[5 ; 10 [5 101 887,69	0,17%	79	0,28%
[10 ; 15 [44 927 143,22	1,51%	756	2,67%
[15 ; 20 [191 394 092,20	6,44%	2 553	9,02%
[20 ; 25 [441 355 303,16	14,85%	4 911	17,35%
[25 ; 30 [649 108 474,63	21,84%	6 466	22,84%
[30 ; 35 [763 006 677,30	25,67%	6 657	23,51%
[35 ; 40 [823 123 893,72	27,70%	6 178	21,82%
[40 ; 45 [53 167 390,43	1,79%	702	2,48%
[45 ; 50 [738 996,23	0,02%	8	0,03%
[50 ; 55 [-	0,00%	-	0,00%
[55 ; 60 [-	0,00%	-	0,00%
>= 60%	-	0,00%	-	0,00%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

Répartition du taux d'endettement (%)

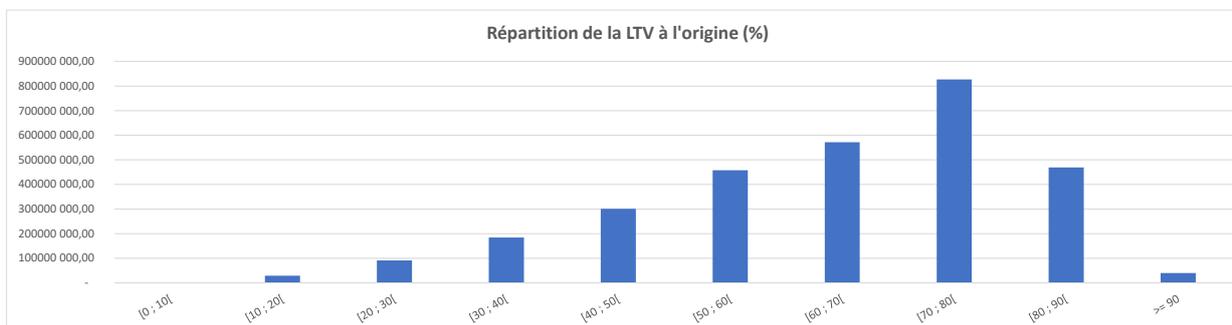


Les biens apportés en garantie sont principalement des résidences principales

Nature de l'hypothèque	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
Résidence principale	2 833 738 877,17	95,35%	27 358	96,63%
Résidence secondaire	51 070 889,36	1,72%	398	1,41%
Location	50 869 772,74	1,71%	425	1,50%
Autre	36 345 981,99	1,22%	132	0,47%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%

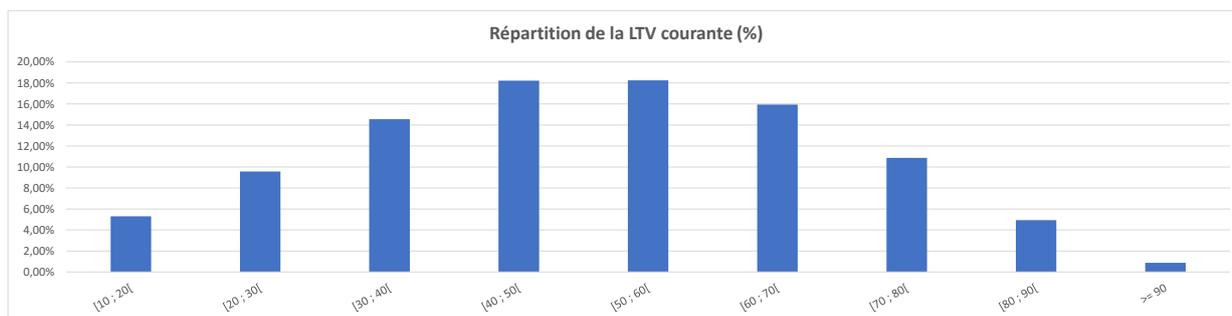
Au 31 mars 2024, la LTV moyenne pondérée à l'origine du portefeuille de couverture est de 64,60%

LTV à l'origine (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[1 451 514,12	0,05%	30	0,11%
[10 ; 20[29 129 405,26	0,98%	515	1,82%
[20 ; 30[91 247 018,56	3,07%	1 467	5,18%
[30 ; 40[184 572 036,35	6,21%	2 507	8,85%
[40 ; 50[301 136 659,52	10,13%	3 494	12,34%
[50 ; 60[457 667 594,15	15,40%	4 595	16,23%
[60 ; 70[571 500 406,87	19,23%	5 111	18,05%
[70 ; 80[826 466 791,21	27,81%	6 792	23,99%
[80 ; 90[469 053 873,32	15,78%	3 375	11,92%
>= 90	39 800 221,90	1,34%	427	1,51%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%



Au 31 mars 2024, la LTV courante moyenne pondérée du portefeuille de couverture est de 50,14%

LTV courante (%)	Encours (€)	% / Total	Nombre	% / Total
[0 ; 10[44 232 777,43	1,49%	3 893	13,75%
[10 ; 20[157 389 690,10	5,30%	3 826	13,51%
[20 ; 30[284 262 689,07	9,56%	3 942	13,92%
[30 ; 40[432 494 457,76	14,55%	4 252	15,02%
[40 ; 50[541 523 343,90	18,22%	4 178	14,76%
[50 ; 60[542 486 853,30	18,25%	3 425	12,10%
[60 ; 70[473 830 057,77	15,94%	2 501	8,83%
[70 ; 80[323 066 391,17	10,87%	1 572	5,55%
[80 ; 90[146 725 929,23	4,94%	622	2,20%
>= 90	26 013 331,53	0,88%	102	0,36%
TOTAL	2 972 025 521,26	100,00%	28 313	100,00%



II – Exposition sur des personnes publiques

Néant

III – Autres expositions

1) Titres, expositions et dépôts dont sont débiteurs des établissements de crédit ou des entreprises d'investissement bénéficiant du premier, second ou troisième échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L. 511-44 du Code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit ; répartition par durée résiduelle ;

Au 31 mars 2024:

Titres détenus par MMB SCF	Nominal (€)	Maturité résiduelle	Notations	Pays
Bond	100 000,00 €	2512 jours	AAA/S&P	Allemagne

2) Créances d'une durée résiduelle inférieure à 100 jours sur des établissements de crédit ou entreprises d'investissements établis dans un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen lorsqu'elles bénéficient du second meilleur échelon de qualité de crédit établi par un organisme externe d'évaluation de crédit reconnu par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution en application des dispositions de l'article L.511-44 du code monétaire et financier ou garanties par des établissements de crédit ou entreprises d'investissement du même échelon de qualité de crédit :

Au 31 mars 2024:

MMB SCF dispose de 57 919 441 € de liquidités en banque dont 35 119 664 € au titre des réserves.

3) Titres, sommes et valeurs reçus en garantie des opérations de couverture mentionnés à l'article L. 513-10 du code monétaire et financier (non pris en compte dans la limite définie à l'article R. 515-7) :

Néant

IV – Remboursements anticipés

Situation du portefeuille de couverture au 31 mars 2024:

Catégorie de créances	Nombre de remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Encours des remboursements anticipés enregistrés au cours du trimestre	Taux de remboursements anticipés (%) Annualisé
Portefeuille de couverture	307	22 822 587	3,04%

V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres

ISIN	Numéro de Série	Nominal (€)	Date de maturité contractuelle	Date de maturité prorogable
FR0013368263	Série 1	500 000 000,00 €	31/10/2025	31/10/2026
FR0013447075	Série 2	50 000 000,00 €	01/03/2039	01/03/2040
FR00140004Q9	Série 3	25 000 000,00 €	28/03/2034	28/03/2035
FR0014005H24	Série 4	25 000 000,00 €	15/04/2031	15/04/2032
FR0013406402	Série 5	500 000 000,00 €	17/09/2029	17/09/2030
FR0013411691	Série 9	500 000 000,00 €	14/10/2030	14/10/2031
FR0013414380	Série 10	500 000 000,00 €	20/09/2031	20/09/2032
FR0014009N63	Série 11	300 000 000,00 €	14/04/2025	14/04/2026
FR001400BYC3	Série 12	150 000 000,00 €	27/07/2024	27/07/2025

VI – Expositions aux risques de marché, de crédit et de liquidité

• Risque de Change

Les obligations foncières émises par MMB SCF, le prêt accordé par MMB SCF à MMB et l'ensemble des actifs apportés en garantis sont libellés en euros. MMB SCF et les porteurs d'obligations foncières ne sont donc pas exposés au risque de change au 31 mars 2024.

• Risque de crédit

MMB SCF est exposée à un risque de crédit direct sur My Money Bank qui est son unique débiteur au titre des avances de prêts qu'elle consent à My Money Bank qui répliquent les caractéristiques des obligations foncières émises. Ce risque de crédit est atténué par l'apport en garantie d'un portefeuille de créances immobilières détenues par My Money Bank qui doit satisfaire les critères détaillés ci dessous :

Critère d'éligibilité	MMB SCF applique des critères d'éligibilité légaux conformément à l'article L.513-4 du Code monétaire et financier et des critères contractuels pour la sélection des actifs transférés en pleine propriété à titre de garantie (créance sécurisée par une hypothèque de 1er rang, aucun impayé avant la date de transfert, pas de défaut IFRS,...). Les créances qui ne respectent plus les critères d'éligibilité ne sont plus financées et sont ensuite sorties du portefeuille de couverture. Par ailleurs, chaque actif cédé doit respecter une LTV maximale de 80%.
Suivi des ratios de couverture	MMB SCF couvre son risque de crédit par un surdimensionnement par rapport au montant du passif privilégié au travers de l'apport à titre de garantie d'actifs éligibles. À tout moment, MMB SCF respecte les limites imposées par le régulateur et par l'agence de notation S&P (pour le maintien à AAA de la notation des obligations foncières).
Suivi du plan de couverture des ressources privilégiés	Conformément aux dispositions réglementaires relatives au plan de couverture, MMB SCF doit s'assurer en permanence que les actifs éligibles disponibles au bilan de MMB et la nouvelle production attendue (évaluée sur la base d'hypothèses conservatrices) permettent de couvrir l'ensemble des obligations émises dans la durée.

• Risque de liquidité

MMB SCF dispose d'un bilan où les actifs (en dehors des liquidités) sont parfaitement adossés aux passifs privilégiés en termes de montant, de maturité et de taux, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité. Ainsi, les prêts sécurisés accordés à My Money Bank ont les mêmes caractéristiques que les émissions d'obligations foncières. La capacité de remboursement de MMB SCF dépend donc directement de la capacité de MMB à rembourser à bonne date ce prêt sécurisé.

Plus généralement, les caractéristiques des futurs prêts sécurisés consentis à MMB seront alignées sur celles des émissions d'obligations foncières par MMB SCF. Par ailleurs, en cas de défaut de MMB, les prêts éligibles composant le portefeuille de couverture de MMB SCF, initialement transférés en pleine propriété à titre de garantie, sont immédiatement transférés vers le bilan de MMB SCF. Dans cette hypothèse, MMB SCF doit être capable de faire face à ses obligations au titre des obligations foncières.

MMB SCF encadre son risque de liquidité au travers des indicateurs suivants :

LCR (=HQLA/Net Cashflows)	∞
Couverture des besoins de trésorerie à 180 jours	201 628 554,28 € (exces)
Ecart de durée de vie moyenne Actif / Passif	8,31 mois

• Risque de taux

Le dispositif de mesure consiste en l'élaboration d'un gap de taux fixe statique et un calcul de la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à un choc de +/- 200bp. L'exposition au risque de taux est calculée et présentée mensuellement dans un comité ALM propre à MMB SCF.

Cette mesure est complétée par l'analyse d'un scénario « par transparence » où est simulé un défaut de MMB, MMB SCF réalisant sa garantie et transférant sur son bilan les prêts apportés en garantie.

Au 31 mars 2024, la sensibilité de la valeur économique des fonds propres à une variation des taux parallèle de :

- +200bp était égale à 0.7m€, et -26.5m€ en vision par transparence
- -200bp était égale à -0.8m€, et +42.4m€ en vision par transparence

1) Détail de l'Actif au 31 mars 2024

Total Actifs par transparence (€)	2 972 025 521,26
Taux moyen pondéré	2,85%
Autres actifs	22 884 962

2) Détail du Passif au 31 mars 2024

Passifs bénéficiant du privilège (€)	2 550 000 000,00
Coupon moyen pondéré	0,412%
Niveau de sur-collatéralisation réglementaire	118,24%
Couverture	OK

En régime permanent, la protection contre le risque de taux de MMB SCF repose sur un adossement naturel parfait entre les obligations foncières émises et les prêts sécurisés octroyés à MMB (même montant, même maturité, même devise), à la marge de crédit prêts.

La gestion du risque de taux est assurée par les équipes ALM de My Money Bank qui monitorent et contrôlent quotidiennement les limites définies en interne pour MMB SCF. A date, et en vision par transparence 95,13% des créances apportées en garantie sont à taux fixe et libellées en euro. Par conséquent, le risque de taux est limité.

VII – Couverture du besoin de liquidité

Besoin de liquidité à 180 jours et les modalités de couverture au 31 mars 2024

Les flux prévisionnels de trésorerie sont évalués par transparence et correspondent aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts reçus en garantie.

Au 31 mars 2024, le solde de trésorerie de MMB SCF est de 57 919 441 €

1) Sans hypothèse de remboursement anticipé

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
31/03/2024		57 919 441 €		57 919 441 €
30/04/2024	21 438 235 €	79 357 676 €	3 272 753 €	76 084 922 €
31/05/2024	21 408 970 €	97 493 892 €	28 000 €	97 465 892 €
30/06/2024	21 394 256 €	118 860 149 €	16 250 €	118 843 899 €
31/07/2024	21 467 560 €	140 311 459 €	2 136 000 €	138 175 459 €
31/08/2024	21 363 945 €	159 539 404 €	0 €	159 539 404 €
27/09/2024	20 693 844 €	180 233 247 €	2 969 480 €	177 263 767 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

57 919 441 €

2) Avec hypothèse de remboursement anticipé

Les calculs suivants prennent en compte le taux de remboursement anticipé au 31 mars 2024 (moyenne du dernier trimestre) soit 3,04% et un taux d'impayés de 1,34%.

Période	Flux provenant des créances apportées en garantie	Solde de trésorerie	Sorties de trésorerie	Excédent / Besoin de trésorerie
31/03/2024		57 919 441 €		57 919 441 €
30/04/2024	25 924 241 €	83 843 682 €	3 272 753 €	80 570 929 €
31/05/2024	25 510 336 €	106 081 265 €	28 000 €	106 053 265 €
30/06/2024	25 440 873 €	131 494 137 €	16 250 €	131 477 887 €
31/07/2024	25 456 268 €	156 934 155 €	2 136 000 €	154 798 155 €
31/08/2024	25 297 140 €	180 095 295 €	0 €	180 095 295 €
27/09/2024	24 458 489 €	204 553 784 €	2 969 480 €	201 584 304 €

Excédent de trésorerie minimum constaté sur les 180 jours :

57 919 441 €



VIII – Structure des échéances

Les informations relative à la structure des échéances des obligations foncières sont disponibles dans le tableau issu de la partie "V – Liste des numéros internationaux d'identification des titres".

Les déclencheurs de la prorogation de l'échéance sont uniquement ceux prévus aux articles L. 513-30 et R. 513-8-1 du Code Monétaire et Financier.

IX – Niveau de couverture des ressources privilégiées

Au 31/12/2023, le niveau de couverture légal au sens de l'article R.513-8 du Code monétaire et financier, certifié par notre Contrôleur Spécifique, est de : 115,65%